

<https://enseignants.se-unsa.org/Rapport-Voie-pro-un-parcours-plus-progressif-en-bac-pro>



Rapport Voie pro : un parcours plus progressif en bac pro ?

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : mardi 27 février 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



[Le rapport "Voie professionnelle scolaire"](#) propose d'organiser le cursus de formation en bac pro de manière plus progressive et personnalisée en jouant sur deux curseurs, celui de la spécialisation et celui de l'alternance.

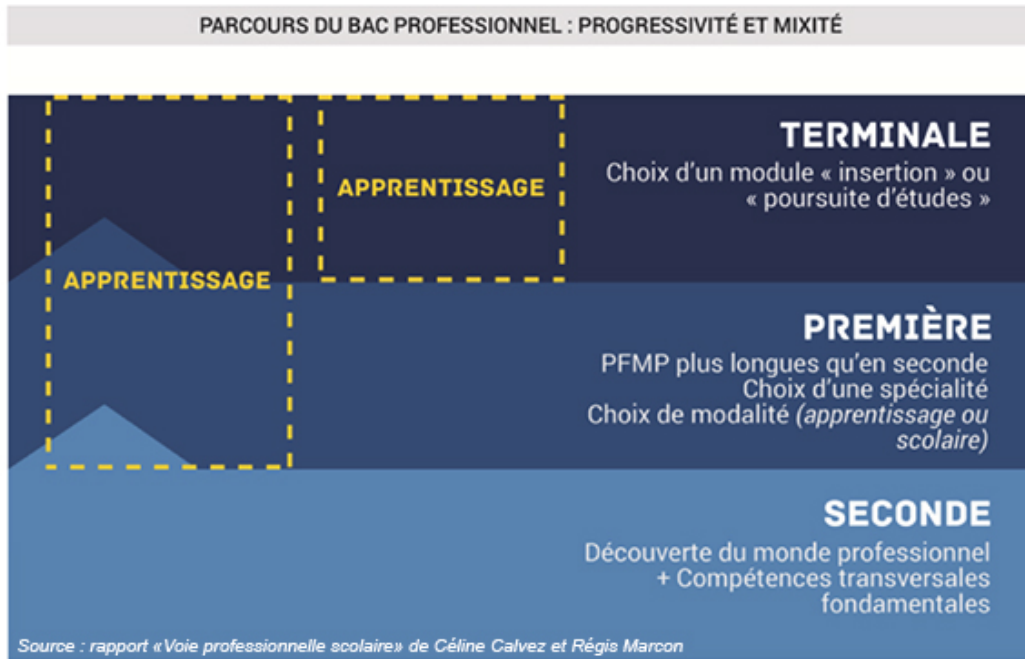
- **La classe de seconde** serait organisée par familles de métiers et l'élève aurait 2 semestres pour choisir son orientation dans la spécialité qui correspondra au mieux à son projet initial ou au projet qui aura mûri tout au long de l'année. Pour l'aider dans sa décision, les PFMP de seconde seraient transformées en périodes de découverte des formations et des métiers. L'élève devrait aussi choisir la modalité de formation par la voie scolaire ou par la voie de l'apprentissage.
- **En classe de première**, une fois sa spécialité choisie, l'élève aurait des périodes de formation en milieu professionnel plus longues. Nouveauté, il lui faudra, comme en fin de seconde, opter pour sa poursuite d'études en terminale soit par la voie scolaire soit par la voie de l'apprentissage.
- **En classe terminale**, afin de préparer la suite de son parcours (entrer dans la vie active ou poursuivre ses études), l'élève devrait choisir entre deux modules d'accompagnement : recherche d'emploi et reprise de formation ou poursuite d'études ou spécialisation).

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa partage le souci de mieux prendre en compte le jeune âge des entrants en lycée professionnel et la demande sociale d'une orientation encore ouverte en classe de seconde.

De même, pour mieux prendre en compte le fait que certains élèves souhaitent poursuivre des études alors que d'autres s'inscrivent dans une insertion professionnelle dès le bac en poche, une offre de modules d'accompagnement différenciés (qui pourraient jouer sur la durée des PFMP de terminale) est une bonne idée.

En revanche, le SE-Unsa est très critique face à la promotion des parcours mixtes qui sous-tend le projet. Ces parcours peuvent être une réalité individuelle en cas de rupture de contrat d'apprentissage ou d'offre de contrat en cours de formation sous statut scolaire. Parce qu'ils ne simplifient pas l'accès au diplôme pour des jeunes qui doivent s'adapter à des organisations et des exigences différentes, nous nous opposons à leur transformation en un véritable système.



Retrouvez tous nos articles sur la réforme Voie pro [ICI](#)

[Rapport Voie pro : un CAP repensé ?](#)

[Rapport Voie pro : des enseignements généraux refondés ?](#)

[Rapport Voie pro : formation et recrutement des enseignants de LP](#)